

EMPLOI : AKTO et l'Agefiph s'unissent pour renforcer l'accès à l'emploi des personnes handicapées en Bourgogne Franche-Comté

La convention signée entre l'opérateur de compétences AKTO et l'[ASSOCIATION POUR LA GESTION DES FONDS POUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES PERSONNES HANDICAPEES](#) / T : 08.11.37.38.39 (Agefiph) constitue la déclinaison régionale (Bourgogne Franche-Comté) du partenariat national entre les 2 organismes. **À travers ce rapprochement, l'objectif est de renforcer l'accès à l'emploi et de sécuriser les parcours professionnels des personnes en situation de handicap dans les branches professionnelles d'AKTO, ainsi que d'amplifier la mobilisation des entreprises en faveur de l'embauche des personnes handicapées.** La signature de cette convention régionale aura lieu à l'occasion du Jobdating Handicap et Alternance en Bourgogne-Franche-Comté, le 2 juin 2022 ; une douzaine d'entreprises proposant près d'une centaine d'offres d'emploi aux personnes en situation de handicap y seront mobilisées.
<https://www.agefiph.fr/>